

Avec Opéra*, on s'attend à La Flûte Enchantée et on nous joue du pipeau !

Un nouveau terme est apparu dans la dernière BDE : **redéploiement interne**. Késaco ? Selon la direction, il s'agit d'une « restructuration d'un bassin ou d'un réseau à effectif constant ». Pour le SNU, il s'agit de retirer des postes sur certaines agences pour les redistribuer dans d'autres, et par conséquent de remettre en cause le droit à la mobilité pour les agent-es (mobilité forcée ou bloquée en fonction de sa dominante). Les agent-es de Pole-Emploi continuent à subir les effets d'un accord GPEC inadapté à la réalité et entaché par une injonction de réduction d'effectifs.

*Opéra : outil RH Pole-Emploi de calcul théorique charges-moyens brandi par la direction comme argument irréfutable.

Pour accompagner vos souhaits de mobilité par permutation, le SNU a créé une bourse d'échanges d'emplois nationale.
<https://bde.snupe.fr>



Lors de la réunion des DP, les élues SNU ont revendiqué un accès à la BDE et un traitement identique des candidatures pour les CDD en cours, ex-CDD et CDI.

Recrudescence des licenciements pour inaptitude en Pays de la Loire à Pole-Emploi : une gestion minimale des ressources humaines avec prévention et recherche de propositions de reclassement minimales. La consultation des élu-es DP n'est qu'une mascarade. Serait-ce un levier supplémentaire pour la suppression des effectifs ? Quid de l'accident de la vie ? Quid de l'épuisement professionnel ?

Sylvie Aubert
Céline Comtet
Catherine Brochard

Olivia Magnen
Patricia Buchet

Claudine Théophane
Sandrine Boulay

snudppdl@gmail.com

